Catalogue 11-001F (English 11-001E) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 25 août 1998
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Le point sur la population active: une nouvelle perspective sur les salaires,** été 1998 — 3
  Un employé sur 20 touchait un salaire minimum ou moins au Canada au cours du premier trimestre de 1998. Terre-Neuve comptait la plus grande proportion de ces travailleurs (9,1 %), alors que l'Alberta, laquelle signalait le salaire minimum le plus bas, avait la plus faible proportion (2,6 %).

- **Enquête mensuelle sur les détaillants majeurs,** mai et juin 1998 — 7
  En mai et juin, les ventes affichées par un groupe déterminé de détaillants majeurs ont considérablement augmenté (+10,0 % et +6,8 % respectivement) par rapport aux deux mêmes mois en 1997.

(suite à la prochaine page)

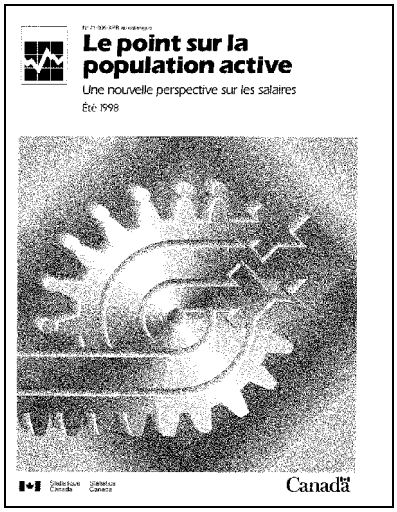

Le point sur la population active: une nouvelle perspective sur les salaires

Été 1998

Chaque trimestre, *Le point sur la population active* comprend les données mises à jour et les tendances pertinentes concernant un aspect particulier du marché du travail. Des commentaires, des graphiques et des tableaux analytiques offrent des références concises et à jour sur le sujet et pourront servir de point de départ pour la poursuite des recherches. Ce numéro traite d'«Une nouvelle perspective sur les salaires».

Le numéro de l'été 1998 du *Point sur la population active* (71-005-XPB, 29 $ / 96 $) est maintenant en vente. Pour plus de renseignements, communiquez avec Martin Tabi au (613) 951-3010. Pour commander, communiquez avec votre centre de consultation régional de Statistique Canada, ou avec le bureau de commande sur Internet (*order@statcan.ca)*.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi, juin 1998 9
Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à plein temps dans les établissements qui confèrent des grades, 1998-1999 10
Indices des prix des services des ingénieurs-conseils, 1997 10
L'aide juridique: une description des opérations, mars 1998 11
Voyages aériens entre le Canada et les États-Unis, deuxième trimestre de 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX 14

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Le point sur la population active: une nouvelle perspective sur les salaires

Été 1998

Selon les nouvelles données de l'Enquête sur la population active (EPA), un employé sur 20 touchait un salaire minimum ou moins au Canada au cours du premier trimestre de 1998. Terre-Neuve comptait la plus grande proportion de ces travailleurs (9,1 %), alors que l'Alberta, laquelle signalait le salaire minimum le plus bas, avait la plus faible proportion (2,6 %).

Presque 545 000 employés, ou 4,8 % du total, travaillaient au salaire minimum ou moins. Les salaires minimums actuels varient de 5 $ de l'heure en Alberta à 7,15 $ en Colombie-Britannique. La plupart des provinces offrent un salaire minimum entre 5 $ et 6 $.

Après l'Alberta, Terre-Neuve signalait le salaire minimum le plus bas. Près d'un employé sur dix (9,1 %) travaillait au salaire minimum ou moins au cours du premier trimestre de 1998. En revanche, seulement 2,6 % des employés en Alberta étaient dans la même situation. L'Ontario (4,9 %) et le Québec (5,2 %) se situaient près de la moyenne nationale.

Les provinces ayant un taux élevé de chômage ont tendance à avoir un plus haut pourcentage de travailleurs au salaire minimum

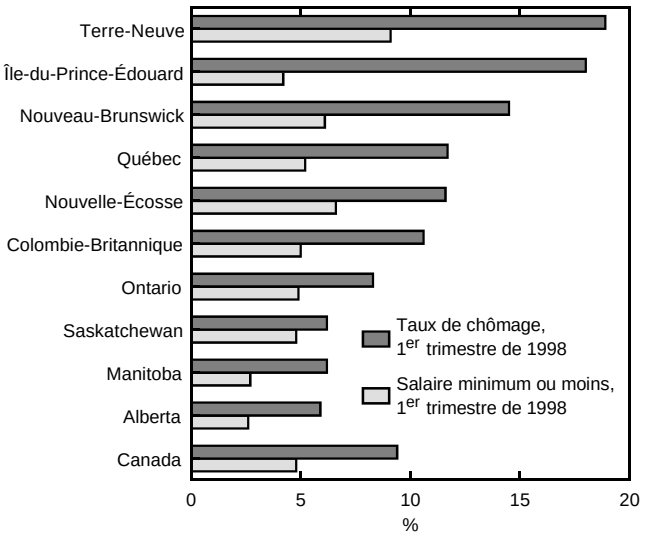

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur une étude détaillée des salaires horaires et hebdomadaires des employés, publiée aujourd'hui dans le numéro de l'été 1998 du Point sur la population active.

Grâce aux nouvelles données de l'Enquête mensuelle sur la population active, Le point sur la population active *fournit des renseignements récents sur les salaires moyens et sur leur répartition. Une section jette la lumière sur ce qui détermine le salaire des employés alors qu'une autre s'attaque à la question «Créons-nous de bons emplois?». Les salaires dans les provinces et les régions sont également examinés.*

La dernière section trace un portrait des travailleurs qui touchent un salaire minimum ou moins, appelés «travailleurs au salaire minimum».

En général, les provinces ayant un taux de chômage élevé avaient tendance à avoir une plus grande proportion de travailleurs au salaire minimum. Au premier trimestre de 1998, le taux de chômage à Terre-Neuve (18,9 %) était plus de trois fois supérieur à celui de l'Alberta (5,9 %). Les travailleurs albertains avaient donc un plus grand pouvoir de négociation étant donné que les possibilités d'emploi étaient plus nombreuses.

Dans l'ensemble, les travailleurs au salaire minimum comptaient davantage de jeunes, de femmes, d'étudiants et de travailleurs à temps partiel. Ces personnes travaillaient surtout dans les secteurs de la restauration et du commerce de détail.

La majorité des travailleurs au salaire minimum sont des étudiants ou des femmes

Plus de la moitié (58 % ou 316 000) des travailleurs au salaire minimum étaient âgés de 15 à 24 ans et la majorité de ces derniers fréquentaient l'école à temps plein. Ceux qui ont abandonné l'école manquaient possiblement d'expérience de travail ou de scolarité pour gagner un salaire plus élevé. D'autres occupaient peut-être le même emploi que lorsqu'ils étaient aux études, en attendant de trouver un emploi de longue durée relié à leur domaine d'études.

Un autre quart (138 000) des travailleurs au salaire minimum était constitué de femmes âgées de 25 à 54 ans.

Les travailleurs au salaire minimum étaient trois fois plus susceptibles que les autres de travailler à temps partiel. En effet, six employés sur dix (62 %) payés au salaire minimum ou moins avaient un emploi à temps partiel.

L'examen des travailleurs au salaire minimum sous une perspective familiale ajoute une nouvelle dimension à l'étude. Comme on pouvait s'y attendre, étant donné le grand nombre de jeunes parmi les travailleurs au salaire minimum, environ la moitié (286 000) de ces travailleurs vivaient chez leurs parents. Un autre 31 % (168 000) étaient mariés ou vivaient en couple. Pour la majorité de ces travailleurs, le conjoint touchait plus que le salaire minimum. Cependant, 14 % (76 000) des travailleurs au salaire minimum étaient les seuls soutiens de famille, soit parce qu'ils n'avaient pas de conjoint ou parce que leur conjoint ne travaillait pas.

Les travailleurs au salaire minimum sont concentrés dans les secteurs de la restauration et du commerce de détail

Les travailleurs touchant un salaire minimum étaient concentrés dans certaines branches d'activité. Les secteurs de la restauration et du commerce de détail comprenaient la majorité (55 %) des travailleurs au salaire minimum, alors que ces secteurs ne comprenaient que 18 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre. Ces deux secteurs emploient souvent des jeunes, ont de faibles niveaux de syndicalisation et affichent un roulement d'effectifs important.

De bons emplois créés entre le premier trimestre de 1997 et le premier trimestre de 1998

En plus de permettre de déterminer le nombre de travailleurs au salaire minimum, les nouvelles données de l'EPA permettent de faire une meilleure évaluation de la qualité des emplois. Depuis le début de 1997, l'emploi a augmenté de plus de 500 000 (3,9 %), entraînant une baisse du taux de chômage de plus d'un point de pourcentage. La quasi-totalité de cette croissance nette de l'emploi s'est traduite par la création de travail à temps plein chez les employés (contrairement aux années précédentes de cette décennie, où le travail autonome était le moteur de la croissance de l'emploi).

En général, la croissance s'est produite dans des branches d'activité et des professions qui ont tendance à verser des salaires hebdomadaires supérieurs à la moyenne, alors que la majorité des pertes d'emploi ont été concentrées dans des branches d'activité et des professions offrant habituellement de faibles salaires. Par exemple, les entreprises manufacturières ont engagé des cols bleus et des professionnels à temps plein, employés qui ont un salaire supérieur à la moyenne. Au cours de la même période, la plus importante baisse de l'emploi est survenue chez les vendeurs à temps partiel dans le commerce de gros et de détail, des emplois typiquement peu rémunérateurs.

Les salaires en perspective

En mai 1998, les salariés gagnaient en moyenne 15,77 $ de l'heure avant impôt et autres retenues à la source, en hausse de 1 % par rapport à mai 1997. Cette progression suit de près le taux d'inflation (1,1 %, tel que mesuré par l'indice des prix à la consommation). Le salaire hebdomadaire moyen était de 583 $, en hausse de 1,5 % par rapport à mai 1997. Comme l'augmentation du taux horaire moyen n'a pas dépassé le taux d'inflation, on peut attribuer la hausse du salaire hebdomadaire réel (c.-à-d. le salaire hebdomadaire corrigé de manière à tenir compte des variations de l'inflation) à un accroissement des heures de travail.

En moyenne, les femmes gagnaient 13,93 $ de l'heure en 1997, soit 81 cents pour chaque dollar gagné par les hommes (17,10 $).

Le niveau de scolarité avait une incidence plus marquée sur le salaire des femmes que sur celui des hommes. Ainsi, les femmes détenant un diplôme universitaire gagnaient 85 cents pour chaque dollar gagné par les hommes ayant le même niveau de scolarité, comparativement à 71 cents pour les moins scolarisées. Tant chez les femmes que chez les hommes, les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat gagnaient en moyenne 25 $ de l'heure, soit le double des personnes ayant moins de huit années de scolarité (12 $).

Le salaire moyen d'un employé syndiqué ou visé par une convention collective était de 19 $ de l'heure en 1997, en hausse de 32 % par rapport à la moyenne des autres travailleurs. Une grande partie de cet écart s'explique par le fait que les travailleurs syndiqués possèdent souvent d'autres caractéristiques qui, en soi, entraînent des salaires plus élevés.

Les salaires sont loins d'être également répartis. Les premiers 25 % (ceux touchant les plus bas salaires) ne recevaient que 8 % du total des salaires versés, alors que les derniers 25 % (ceux touchant les plus hauts salaires) recevaient 45 % de tous les salaires versés.

Le numéro de l'été 1998 du *Point sur la population active* (71-005-XPB, 29 $ / 96 $) est maintenant en vente. Pour commander, communiquez avec votre centre de consultation régional de Statistique Canada, ou avec le bureau de commande sur Internet (*order@statcan.ca)*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Martin Tabi au (613) 951-3010, Enquête sur la population active. Télécopieur: (613) 951-2869. Internet: *tabimar@statcan.ca.* □

Salaire horaire minimum général par province

Province	Salaire minimum	Date
	$	
Terre-Neuve	5,00	1er sept. 1996
	5,25	1er avril 1997
Île-du-Prince-Édouard	5,15	1er sept. 1996
	5,40	1er sept. 1997
Nouvelle-Écosse	5,35	1er oct. 1996
	5,50	1er février 1997
Nouveau-Brunswick	5,50	1er juillet 1996
Québec	6,70	1er oct. 1996
	6,80	1er oct. 1997
Ontario	6,85	1er janvier 1995
Manitoba	5,40	1er janvier 1996
Saskatchewan	5,60	1er déc. 1996
Alberta	5,00	1er avril 1992
Colombie-Britannique	7,00	1er oct. 1995
	7,15	1er avril 1998

Source: *Ministères du travail provinciaux.*

Professions-branches d'activité ayant gagné et perdu le plus grand nombre d'emplois
1er trimestre de 1997 et 1er trimestre de 1998

	Changement de l'emploi entre le 1er trim. de 1997 et le 1er trim. de 1998	Var. en % de l'emploi entre le 1er trim. de 1997 et le 1er trim. de 1998	Salaire hebdomadaire moyen en 1997	Salaire moyen, différence d'avec la moyenne de tous les groupes
	nombre	%	$	
Employés dans tous les groupes de professions-branches d'activité	**387 100**	**3,5**	**574**	**–**
Les gagnants				
Travailleurs spécialisés dans la fabrication qui travaillent à temps plein dans les industries manufacturières	49 500	8,6	588	14
Travailleurs spécialisés dans les services qui travaillent à temps plein dans l'hébergement et la restauration	33 100	11,5	339	-235
Directeurs et administrateurs à temps plein dans le commerce de gros et de détail	30 600	10,9	721	147
Personnel d'exploitation des transports à temps plein dans TCASP[1]	25 400	11,9	678	104
Machinistes à temps plein dans les industries manufacturières	24 700	16,8	646	72
Directeurs et administrateurs à temps plein dans les services aux entreprises	24 300	18,1	869	295
Travailleurs spécialisés dans les services qui travaillent à temps partiel dans l'hébergement et la restauration	19 300	6,7	127	-447
Directeurs et administrateurs à temps plein dans TCASP[1]	18 800	17,7	965	391
Travailleurs en sciences naturelles travaillant à temps plein dans les industries manufacturières	18 300	15,4	899	325
Employés de bureau à temps plein dans les industries manufacturières	17 400	10,7	550	-24
Les perdants				
Vendeurs à temps partiel dans le commerce de gros et de détail	-21 200	-7,8	139	-435
Travailleurs spécialisés dans les services travaillant à temps plein dans les services d'enseignment	-16 100	-26,4	542	-32
Employés médicaux à temps partiel dans la santé et les services sociaux	-15 900	-8,5	361	-213
Autres ouvriers spécialisés travaillant à temps plein dans les industries manufacturières	-10 800	-13,5	620	46
Employés de bureau à temps partiel dans les finances assurances et affaires immobilières	-10 100	-15,8	216	-358
Employés de bureau à temps partiel dans le commerce de gros et de détail	-9 900	-5,8	154	-420
Manutentionnaires à temps partiel dans le commerce de gros et de détail	-8 400	-14,5	129	-445

Note: Pour être considéré comme une augmentation ou une diminution, le pourcentage d'écart des emplois de ces groupes devait être plus élevé que l'erreur d'échantillonnage.

[1] *TCASP: Transport, communications et autres services publics.*

– *N'ayant pas lieu de figurer.*

■

Enquête mensuelle sur les détaillants majeurs

Mai et juin 1998

En mai et juin, les ventes affichées par un groupe sélectionné de détaillants majeurs ont considérablement augmenté par rapport aux deux mêmes mois en 1997. Les ventes ont atteint 5,8 milliards de dollars en mai 1998, en hausse de 10,0 % par rapport au même mois en 1997. De même, les ventes de l'ensemble du commerce de détail, à l'exclusion des ventes de véhicules automobiles et récréatifs, ont augmenté de 4,3 % (aucune des données figurant dans le présent communiqué n'a été désaisonnalisée).

En juin, les ventes de ce groupe de détaillants majeurs (5,4 milliards de dollars) ont augmenté de 6,8 %, en hausse de 347 millions de dollars par rapport à juin de l'an dernier. De même, les ventes de l'ensemble du commerce de détail, à l'exclusion des ventes de véhicules automobiles et récréatifs, ont grimpé de 3,9 %.

Le printemps précoce a propulsé les ventes en mai 1998

Cette année, le printemps précoce a contribué à l'augmentation des ventes de 10,0 % en mai. Comme ce fut le cas en avril, les détaillants majeurs ont tiré parti des ventes considérables d'articles de jardin. Les dépenses des consommateurs au chapitre des meubles de jardin se sont accrues de 62,8 % par rapport à mai 1997.

De plus, le printemps précoce a nettement contribué à stimuler les ventes d'articles de sport, en hausse de 29,3 % par rapport à mai 1997. Plus de la moitié de cette croissance a été attribuable à une augmentation de 50,9 % des ventes d'articles de chasse, de pêche et de camping. Les ventes d'articles et d'accessoires de golf ont grimpé de 44,5 % par rapport à mai dernier. Les ventes de vélos et d'articles de cyclisme se sont accrues de 19,3 %.

Comparativement à mai 1997, les ventes de vêtements ont augmenté de 14,0 %. Quant à la part des dépenses totales au chapitre des vêtements et des accessoires dans les établissements des détaillants majeurs, les ventes de vêtements pour femmes ont représenté près de 60 % du total. Les ventes de vêtements pour hommes ont représenté près de 28 % du total. Les ventes de chaussures ont augmenté de 17,1 % et celles des bijouteries de 10,5 %.

Les aliments et les boissons, représentant la catégorie la plus importante de toutes les marchandises vendues par l'ensemble du groupe des détaillants majeurs (36,4 % en mai 1998), n'ont augmenté que de 5,1 % par rapport au même mois en 1997. Les hausses les plus appréciables ont été observées dans les ventes de produits frais (+12,1 %) et de poissons et fruits de mer frais (+12,0 %).

Note aux lecteurs

L'Enquête mensuelle sur les détaillants majeurs offre une ventilation des ventes selon les marchandises vendues, à l'échelle canadienne, pour un groupe d'environ 80 détaillants majeurs. Ces derniers sont sélectionnés en fonction du niveau de leurs ventes et de leurs secteurs d'activité au détail.

L'enquête vise les détaillants en alimentation, en vêtements, en articles d'ameublement, en appareils électroniques, en articles de sport, et en marchandises diverses. Les données relatives aux ventes de plus de 100 types de marchandises sont disponibles sur une base mensuelle et réparties, dans la mesure du possible, en trois catégories: magasins d'alimentation, grands magasins et autres détaillants.

Les premières données remontent à janvier 1997. Il est possible de se procurer les résultats de l'enquête auprès de la Division de la statistique du commerce.

Aucune des données n'a été désaisonnalisée, ni corrigée pour refléter les changements occasionnés par le nombre ou l'importance de journées d'affluence dans un mois de l'année. Par exemple, le nombre de samedi, normalement une forte journée d'affluence, peut différer d'un mois ou d'une année à l'autre.

Les données mensuelles sur le commerce de détail continueront d'être diffusées dans Le Quotidien selon le calendrier prévu. En outre, Le Quotidien publiera toujours un communiqué mensuel sur les ventes des grands magasins, mais uniquement à l'échelle provinciale, et les données désaisonnalisées sur les ventes au Canada.

Ventes par marchandises affichées par le groupe des détaillants majeurs

Mai 1998

	Mai 1997	Mai 1998	var. en %
	millions de $		
Marchandises			
Aliments et boissons	2 023	2 126	5,1
Articles de santé et de soins personnels	364	387	6,4
Articles ménagers	221	252	14,1
Chaussures, vêtements et accessoires	1 035	1 182	14,1
Articles d'ameublement et appareils électroniques	625	641	2,5
Quincaillerie et articles de jardin	275	407	48,0
Articles de sport et loisirs	218	251	15,1
Autres biens et services	545	590	8,2
Total	**5 307**	**5 835**	**10,0**

Les aliments et les boissons sont à l'origine de la baisse des ventes en juin 1998

En juin, les ventes d'articles de jardin ont chuté de 10,7 % par rapport à juin 1997, après avoir considérablement augmenté en avril et en mai. Les ventes d'articles de sport et de loisirs (+3,9 %) ainsi que celles de chaussures, de vêtements et d'accesssoires (+1,8 %) ont affiché des hausses annuelles inférieures à celles de 10 % et plus observées en avril et en mai.

En juin, l'augmentation annuelle des ventes des détaillants majeurs a été surtout attribuable aux aliments et aux boissons, aux articles d'ameublement et appareils électroniques et aux articles de santé et de soins personnels. Les ventes d'aliments et de boissons ont progressé de 7,9 %. Les achats d'articles d'ameublement et d'appareils électroniques ont grimpé de 13,9 %, tandis que les ventes d'articles de santé et de soins personnels se sont accrues de 14,4 %.

Ventes par marchandises affichées par le groupe des détaillants majeurs
Juin 1998

	Juin 1997	Juin 1998	var. en %
	millions de $		
Marchandises			
Aliments et boissons	1 818	1 962	7,9
Articles de santé et de soins personnels	315	364	15,8
Articles ménagers	208	242	16,4
Chaussures, vêtements et accessoires	1 050	1 068	1,8
Articles d'ameublement et appareils électroniques	604	687	13,9
Quincaillerie et articles de jardin	311	296	- 5,0
Articles de sport et loisirs	242	251	3,9
Autres biens et services	538	561	4,3
Total	**5 085**	**5 432**	**6,8**

Pour plus de renseignements ou pour obtenir la liste des détaillants visés par l'enquête, communiquez avec Chantale Harvey au (613) 951-0670, Section du commerce des marchandises, Division de la statistique du commerce. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi

Juin 1998 (données provisoires)

En juin, le nombre estimatif de personnes recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a augmenté de 2,2 %, pour s'établir à 555 360. Huit provinces ainsi que les Territoires du Nord-Ouest ont affiché des augmentations qui ont été partiellement atténuées par des diminutions à Terre-Neuve (-3,3 %), au Yukon (-3,2 %), et en Colombie-Britannique (-0,6 %).

Le montant des prestations ordinaires versées a légèrement baissé (-2,0 %) en juin, pour se fixer à 662,6 millions de dollars. Il s'agit de la quatrième baisse mensuelle consécutive. Six provinces ainsi que les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré des baisses.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Juin 1998	Mai à juin 1998
	données désaisonnalisées	
		var. en %
Canada	**555 360**	**2,2**
Terre-Neuve	31 090	-3,3
Île-du-Prince-Édouard	9 220	3,4
Nouvelle-Écosse	30 310	6,0
Nouveau-Brunswick	37 670	3,7
Québec	199 510	3,5
Ontario	124 950	2,5
Manitoba	13 190	5,7
Saskatchewan	11 260	10,4
Alberta	31 280	7,0
Colombie-Britannique	68 360	-0,6
Yukon	1 350	-3,2
Territoires du Nord-Ouest	1 100	0,4

En juin, le nombre de personnes ayant soumis une demande d'assurance-emploi a légèrement augmenté (+0,9 %), pour s'établir à 224 700. L'augmentation des demandes soumises en Ontario (+18,1 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+4,5 %) et au Québec (+0,1 %) a été partiellement atténuée par des baisses dans sept provinces et dans les deux territoires. Depuis juin 1996, le nombre de personnes ayant soumis des demandes a légèrement varié, soit entre 219 000 et 250 000.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Mai 1998	Juin 1998	Mai à juin 1998
	données désaisonnalisées		
			var. en %
Bénéficiaires ordinaires	543 450[p]	555 360[p]	2,2
Montant versé (en millions de $)	676,3	662,6	-2,0
Demandes reçues (en milliers)	222,7	224,7	0,9

	Juin 1997	Juin 1998	Juin 1997 à juin 1998
	données non désaisonnalisées		
			var. en %
Bénéficiaires (en milliers)	644,2	614,3[p]	-4,7
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	467,3	446,4[p]	-4,5
Demandes reçues (en milliers)	188,4	201,9	7,1
Montant versées (en millions de $)	863,6	824,9	-4,5

	1997	1998	1997 à 1998
	données cumulatives (Janvier à juin)		
			var. en %
Demandes reçues (en milliers)	1 282,9	1 262,3	-1,6
Montant versées (en millions de $)	6 914,5	5 593,7	-4,6

[p] *Données provisoires.*

Note: *Le terme «bénéficiaires» comprend tous les prestataires de prestations ordinaires (à cause d'un licenciement, par exemple) ou de prestations spéciales (pour cause de maladie, par exemple).*

Nota: Les divergences entre le nombre estimatif de bénéficiaires ordinaires et les prestations ordinaires versées sont en partie attribuables aux différentes périodes de référence. Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes recevant des prestations d'assurance-emploi durant la semaine comptant la 15e journée du mois. Les prestations

ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu durant tout le mois.

Données stockées dans CANSIM: matrices 26 (séries 1 et 6), 5700 à 5717, 5735 et 5736.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Gilles Groleau ou avec Mike Scrim au (613) 951-4090, Division du Travail, Télécopieur: (613) 951-4087. Internet: *labour@statcan.ca*. ■

Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à plein temps dans les établissements qui confèrent des grades

1998-1999

Les frais de scolarité dans les universités n'ont cessé d'augmenter dans les années 1990, à un taux moyen de 11 % par année, aux niveaux du premier, du deuxième et du troisième cycle. Cette majoration est surtout attribuable à la réduction du financement public octroyé aux universités, lesquelles exigent que les étudiants assument directement une plus grande part des coûts de leur éducation par le biais des frais de scolarité.

En 1998-1999, la hausse moyenne des frais de scolarité au niveau du premier cycle en arts se situe à 7,4 %, ce qui porte les frais moyens à 3 179 $ au Canada. D'autres domaines d'études comme le droit, la médecine et la médecine dentaire se voient non seulement attribuer des frais de scolarité plus élevés en général, mais connaissent également d'importantes augmentations pour ce qui est des frais moyens pour l'année 1998-1999. Par exemple, une augmentation moyenne de 27,0 % des frais de scolarité en médecine dentaire a porté la facture moyenne à 5 930 $ cette année. Les étudiants des deuxième et troisième cycles connaîtront quant à eux une augmentation moyenne de leurs frais similaire à celle du premier cycle, soit 9,3 %, portant la facture moyenne à 3 287 $.

La Colombie-Britannique a signalé la plus faible augmentation moyenne des frais de scolarité (+0,7 % au premier cycle en arts) portant la facture moyenne à 2 736 $ en 1998-1999. L'Ontario a connu la plus forte hausse (+11,3 %) portant les frais de scolarité moyens au premier cycle en arts à 3 536 $. L'Ontario a été suivi de l'Alberta, où la moyenne des frais au premier cycle en arts a atteint 3 447 $, en hausse de 7,9 %. La Nouvelle-Écosse a signalé la moyenne de frais de scolarité la plus élevée en 1998-1999 (3 903 $). En ce qui a trait aux études de deuxième et troisième cycles, les frais de scolarité ont connu leur hausse la plus importante en Ontario et en Nouvelle-Écosse, atteignant leur plus haut niveau en Nouvelle-Écosse (5 049 $), suivie de l'Ontario (4 224 $) par année.

Quelques programmes de deuxième et troisième cycle dans certains établissements canadiens ont fixé les frais de scolarité en se rapprochant de plus en plus du coût réel du programme. Citons par exemple des programmes comme la maîtrise en administration des affaires -cheminement régulier ou pour cadres - à l'Université d'Ottawa, l'Université de Toronto, Queen's et l'Université Simon Fraser.

Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers, qui sont traditionnellement plus élevés que ceux des étudiants canadiens, ont connu une hausse moyenne de 3,9 % partout au Canada, portant la facture des étudiants du premier cycle en arts à 8 458 $. Les étudiants étrangers aux deuxième et troisième cycles paieront en moyenne 7 386 $ en 1998-1999, en hausse de 0,4 % seulement par rapport à 1997-1998.

Les données sur les frais de scolarité et les coûts de subsistance dans les universités canadiennes sont maintenant disponibles pour l'année 1998-1999. Les frais de scolarité sont disponibles par établissement aux premier, deuxième et troisième cycles, pour les étudiants canadiens et étrangers. Il est également possible d'obtenir de l'information au sujet des frais additionnels pour les activités sportives, les services de santé, les associations étudiantes et autres frais obligatoires, ainsi que des renseignements sur les coûts de logement et de nourriture dans les résidences universitaires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Brigitte Bouchard au (613) 951-9167. Internet: *boucbri@statcan.ca*. Pour des tableaux ou pour des reseignements généraux, communiquez avec Daniel Perrier au (613) 951-1503, Centre des statistiques sur l'éducation. Internet: *perrdan@statcan.ca.* ■

Indices des prix des services des ingénieurs-conseils

1997 (données provisoires)

Les prix des services des ingénieurs-conseils ont monté de 1,2 % entre 1996 et 1997. Une augmentation de 2,5 % des prix payés par les clients étrangers a soutenu la hausse de 1,1 % des prix intérieurs. La progression des prix des services des ingénieurs-conseils dans les secteurs de l'huile, du pétrole et du gaz naturel (+4,3 %) ainsi que dans les secteurs des mines, de la métallurgie et des métaux primaires (+4,1 %) explique dans une large mesure le mouvement à la hausse de l'indice des prix intérieurs.

Des indices détaillés sont disponibles par branche d'activité pour les marchés étranger, intérieur et

régionaux, ainsi que pour les composantes salariale et du multiplicateur net réel des indices des prix des services d'ingénieurs-conseils.

Indices de prix des services des ingénieurs-conseils par marché et branche d'activité.
(1992=100)

	1996[r]	1997[p]	1996 à 1997
			var. en %
Ingénierie, tous les marchés	**104,4**	**105,7**	**1,2**
Ingénierie au Canada (total)	**103,0**	**104,1**	**1,1**
Bâtiments	105,4	104,7	-0,7
Transports	103,5	103,0	-0,5
Services municipaux	100,0	100,1	0,1
Autres services environnementaux	105,5	109,0	3,3
Services industriels	103,7	106,1	2,3
Mines, métallurgie et métaux primaires	105,2	109,5	4,1
Pâtes et papier	95,6	97,5	2,0
Huile, pétrole et gaz naturel	105,6	110,1	4,3
Production et transport d'énergie électrique	102,7	103,5	0,8
Autres services industriels	111,0	109,2	-1,6
Autres services d'ingénieries	98,8	98,7	-0,1
Ingénierie à l'étranger (total)	**114,0**	**116,9**	**2,5**

[r] *Données révisées.*
[p] *Données provisoires.*

Données stockées dans CANSIM: matrices 2047 à 2049.

Les indices des prix des services des ingénieurs-conseils seront publiés dans le numéro du deuxième trimestre de *Statistiques des prix de la construction* (62-007-XPB, 24 $ / 79 $) qui paraîtra en septembre. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquer avec François Bordé au (613) 951-3370 ou avec Jennifer Winters au (613) 951-3373, Division des prix. Télécopieur: (613) 951-2848. Internet: *wintjen@statscan.ca*. ■

L'aide juridique: une description des opérations

Mars 1998

L'aide juridique: une description des opérations décrit la structure et l'administration des services provinciaux d'aide juridique au Canada et comprend des renseignements sur les lois, l'organisation, le niveau de service, les critères d'admissibilité, les avocats nommés d'office et les tarifs. Des listes de personnes-ressources et de bureaux d'aide juridique sont également fournies.

Le numéro de mars 1998 de *L'aide juridique: une description des opérations* (85-217-XDB, 35 $ sur disquette, ou 85-217-XIB, 30 $ sur Internet) est maintenant disponible. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre canadien de la statistique juridique au (613) 951-9023, ou composez sans frais le 1 800 387-2231. ■

Voyages aériens entre le Canada et les États-Unis

Deuxième trimestre de 1997 (données provisoires)

Les données sur l'origine et la destination des passagers aériens sont maintenant disponibles pour les six premiers mois de 1997. Les données visent les passagers qui ont voyagé entre le Canada et les États-Unis sur des vols réguliers fournis par les principaux transporteurs aériens.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Carol Gudz au (613) 951-0124, Centre des statistiques de l'aviation, Division des transports. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois, juin 1998
Numéro au catalogue: 25-001-XPB
(Canada: 8$/73$; à l'extérieur du Canada: 8$US/73$US).

Le commerce de gros et de détail au Canada, 1995
Numéro au catalogue: 63-236-XPB
(Canada: 47$; à l'extérieur du Canada: 47$US).

Le point sur la population active, une nouvelle perspective sur les salaires, été 1998
Numéro au catalogue: 71-005-XPB
(Canada: 29$/96$; à l'extérieur du Canada: 29$US/96$US).

L'aide juridique au Canada: une description des opérations , mars 1997
Numéro au catalogue: 85-217-XIB
(Canada: 30$; à l'extérieur du Canada: 30$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XFB la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16$; à l'extérieur du Canada: 16$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez:	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	**1 800 889-9734**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	**1 800 700-1033**
Internet:	**order@statcan.ca**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

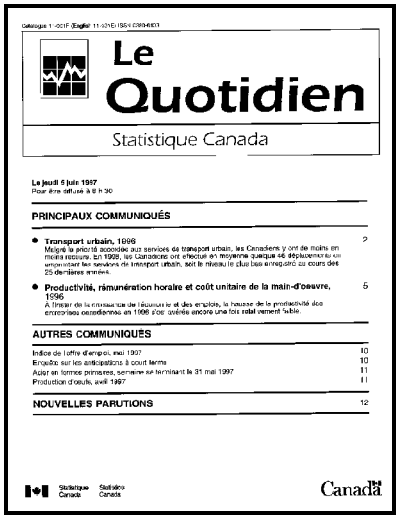

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'oeuvre, 1996** 5
  A l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquête sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'oeufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Anne-Marie Hage (613) 951-1187, hageann@statcan.ca
Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1998. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX

Les centres de consultation régionaux de Statistique Canada offrent une gamme complète de produits et services. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où vous pouvez consulter ou acheter nos différents produits, dont nos publications, disquettes et CD-ROM, microfiches et cartes.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes de retrait de données CANSIM et E-STAT. Un service téléphonique de renseignements est également disponible; ce service est gratuit pour les clients se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. On y offre également plusieurs autres services utiles, allant des séminaires aux consultations. Pour plus d'informations, communiquez avec le centre de consultation de votre région.

Terre-Neuve, Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick
Services-conseils
Statistique Canada
1741, rue Brunswick
2e étage, boîte 11
Halifax (N.-É.)
B3J 3X8

Appel local: (902) 426-5331
Sans frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (902) 426-9538

Québec
Services-conseils
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy-Favreau
4e étage, Tour Est
Montréal (Qc)
H2Z 1X4

Appel local: (514) 283-5725
Sans frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale
Services-conseils
Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, imm. R.-H.-Coats
Tunney's Pasture
Ottawa (Ont.)
K1A 0T6
Appel local: (613) 951-8116

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais d'interurbain pour votre province.
Télécopieur: (613) 951-0581

Ontario
Services-conseils
Statistique Canada
10e étage, imm. Arthur Meighen
25, avenue St. Clair Est
Toronto (Ont.)
M4T 1M4

Appel local: (416) 973-6586
Sans frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (416) 973-7475

Manitoba
Services-conseils
Statistique Canada
Édifice Via Rail, pièce 200
123, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4V9

Appel local: (204) 983-4020
Sans Frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (204) 983-7543

Saskatchewan
Services-conseils
Statistique Canada
Park Plaza
2365, rue Albert, pièce 440
Regina (Sask.)
S4P 4K1

Appel local: (306) 780-5405
Sans frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (306) 780-5403

Sud de l'Alberta
Services-conseils
Statistique Canada
Discovery Place
Pièce 201
3553, 31e rue N.-O.
Calgary (Alb.)
T2L 2K7

Appel local: (403) 292-6717
Sans frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (403) 292-4958

Nord de l'Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Services-conseils
Statistique Canada
8e étage, Park Square
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alb.)
T5J 3B6

Appel local: (403) 495-3027
Sans Frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (403) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon
Services-conseils
Statistique Canada
Library Square Tower
300, rue Georgia Ouest, pièce 600
Vancouver (C.-B.)
V6B 6C7

Appel local: (604) 666-3691
Sans frais: 1 800 263-1136
Télécopieur: (604) 666-4863

Appareils de télécommunications pour les malentendants
Sans frais: 1 800 363-7629